

LA CONSTITUANTE EN ACTION

Enthousiasme presque intact

La Constituante est en marche. Sans échapper totalement aux clivages partisans, elle maintient son enthousiasme. Mardi, dans la salle d'un Grand Conseil égratigné, les élus du 12 mars ont vécu une journée contrastée.

Inévitablement un peu lents, les premiers pas de la Constituante n'ont pas ému les ardeurs des élus. La séance de mardi était largement destinée à des objets organisationnels, mais en cinq heures et demie, elle a aussi permis d'affirmer des intentions et de se positionner au milieu des institutions existantes.

Le président Joseph Rey, doyen d'âge, a d'emblée donné le ton en démarquant la Constituante du Grand Conseil: non seulement ce dernier n'a pas obtenu la «mainmise» sur la révision totale de la Constitution, mais il commet «des faux pas parfois difficilement acceptables». Et Joseph Rey de stigmatiser les décisions sur «les abattements fiscaux ne profitant pas en priorité aux familles qui en auraient le plus urgent besoin» et sur les

«cadeaux de participation financière de l'Etat aux pensionnaires très aisés de nos homes pour personnes âgées».

La Constituante, elle, n'œuvrera «pas à la place du citoyen mais avec lui», espère son premier président. «Ce qui signifie dialoguer sans paternalisme, sans dirigisme, sans intrigue politique. (...) Ensemble, nous devons vouloir rendre à la personne la plus humble, la plus incomprise, la plus vulnérable la maîtrise de son destin.»

Joseph Rey se montrera plus tendre avec le Conseil d'Etat, qu'il félicite pour le remarquable travail des «cahiers d'idées». Le Gouvernement le lui rendra bien en remerciant le Bureau provisoire de lui avoir permis de participer à cette première séance. Par la voix de la présidente Ruth Lüthi, il se déclare à disposition de la Constituante et souhaite que la collaboration ne se fasse pas au coup par coup, mais de manière organisée et codifiée.

En fin de journée, l'assemblée a refusé la proposition de Félien Morel et du groupe «Ouverture» de demander au comité de pilotage présidé par Pascal Corminboeuf un avant-projet de Constitution pour cet automne. Mais les élus ont écouté avec attention l'expert du comité de pilotage, le professeur Peter Hänni, se dire «à la fois optimiste et

curieux» devant le nouveau contrat social qu'ils vont préparer. Une des grandes chances de l'opération est de redonner à Fribourg des structures territoriales qui le rendent opérationnel.

Recours rejetés

Avant de passer au contenu de la nouvelle charte fondamentale, la Constituante doit se mettre en place. A l'invitation de la commission de validation présidée par Claude Schorderet, elle rejette tous les

recours contre les élections du 12 mars.

Au lieu d'élire un «Bureau provisoire définitif», les socialistes proposent de maintenir jusqu'en septembre le Bureau constitué des quatre doyens et des trois benjamins. Histoire d'«augmenter la lisibilité de nos actions» pour les citoyens, plaide le président de groupe Christian Levrat. Son homologue démocrate-chrétien Laurent Schneuwly, lui, juge «indispensable à la bonne démocratie que le Bureau soit élu». La majorité - 73 à 42, 10 abstentions -

le suit et les quinze candidats présentés sont élus (*lire encadré*).

Sur proposition du socialiste Pierre Aeby, le prochain rendez-vous de la Constituante s'étalera sur deux jours. Le premier, le 27 septembre, servira à adopter le règlement et à élire le Bureau définitif et le(s) président(s). Le second - qui reste à fixer - sera consacré à la cérémonie d'installation, voulue solennelle mais sans connotation religieuse. L'aula de l'Université a ainsi été préférée à la cathédrale St-Nicolas comme cadre de la manifestation. Elle l'a aussi emporté sur la salle de la Prillaz, à Estavayer-le-Lac, que les constituants broyards proposaient pour symboliser l'ouverture et la souplesse, et renforcer le lien avec la population. **AG**



Ambiance souriante mais propos musclés chez le président Joseph Rey

SAISI AU VOL

LES PLUS VISIBLES

Sans conteste les chefs des groupes politiques. D'abord scotchés dans leurs starting-blocks, les espoirs du sprint politique cantonal ont connu leur (première) heure de gloire. Une fougue difficile à contenir. Témoin le socialiste gruérien Christian Levrat qui donne la première interview à la TSR moins d'une heure après le début de la séance! Son homologue radical, Denis Boivin, s'illustre, lui, dans un dérapage verbal plus ou moins contrôlé, quand il compare les constituants à des «moutons» à «mettre dans le même enclos». Quelle bête bête grande gueule!

LE PLUS COINCÉ

Tel le cancre de service: Pierre Aeby a hérité d'une place au coin, peu compatible avec son envergure nationale. Qui plus est, un bon gros écran suspendu juste au-dessus de sa tête l'empêche de prendre de la hauteur. Le Broyard élu en ville de Fribourg est donc resté terre-à-terre, prônant le moins de formalisme possible dans les débats.

LES PLUS INTIMES

Mettez 130 Fribourgeois, en provenance des quatre coins du canton, dans la même salle et pour la première fois. Il y a fort à parier qu'avant la pause, ils se seront trouvés des liens de parenté. Gagné: il y a les Garnier, Bernard le père et Marie la fille, les époux Lüthi (Ambros et Ruth, conseillère d'Etat), le couple Hänni (Bernadette et Peter, l'expert invité à exposer les objectifs d'une Constitution). Sans parler des liens de cousinage que se découvrent plusieurs élus du Sud fribourgeois. On a également aperçu une députée venue soutenir, sur le banc du public, les premiers pas de son fiston. Il y avait même le «parrain de la Constituante» en la personne de Pascal Corminboeuf. Une histoire de famille, cette Constituante?

LE PLUS GAFFEUR

La prime va au président d'un jour, Joseph Rey, 84 ans, peu au fait des subtilités d'un règlement ne laissant aucune place à l'improvisation. Il s'en est pourtant sorti à merveille, retombant chaque fois sur ses pattes. Grâce à son humour inimitable et à sa décontraction. Grâce aussi à la présence à ses côtés d'un chancelier au bord de la crise de nerfs, qui s'est mué en souffleur professionnel... Prêt «à faire un sort» à une proposition, le doyen s'est permis quelques autres facéties, comme cette phrase d'anthologie: «Une autre intervention? La dernière si possible!»

Propos recueillis par Sébastien Julan et Antoine Geinoz

5J

Elus pour un été

Après le doyen d'âge, le vice-doyen: Bernard Garnier, 73 ans, a été élu à la tête du «Bureau provisoire définitif» de la Constituante. Le radical de Fribourg a obtenu 94 suffrages sur 122 bulletins rentrés. Député depuis 1989, Bernard Garnier a présidé deux fois le Grand Conseil en qualité de... doyen d'âge, en 1991 et 1996.

Les autres membres du Bureau sont Danielle Julmy-Hort (pdc), Noël Ruffieux (pcs), Josef Vaucher (ps), Dominique Virdis-Yerly (prd), Nathalie Defferrard (liste citoyenne) et Sophie Bugnon (énergie nouvelle). Jusqu'en automne au moins, la Constituante sera donc dirigée par une majorité de femmes... Les candidats des groupes «Ouverture» et UDC ont échoué.

L'assemblée a également élu mardi sa commission «Règlement de la Constituante», qui désignera elle-même son président. Après avoir porté le nombre de membres de 13 à 15, les constituants ont élu Lisbeth Spring-Sturny (pdc), Elian Collaud (pdc), Nicolas Grand (pdc), Rose-Marie Ducrot (pdc), Joëlle Auderset (prd), Benoît Chardonnens (prd), Catherine Fehlmann (prd), Patrik Gruber (ps), Alain Berset (ps), Adrien Kisenga (ps), Nicole Dévaud (udc), Philippe Wandeler (pcs), Hubert Carrel (ouverture), Nicole Monney (liste citoyenne) et Christian Pernet (énergie nouvelle).

AG

Impressions en 3 questions

1. Qu'est-ce qui vous a surpris ou gêné?
2. Comment vous êtes-vous préparé à l'exercice de ce mandat?
3. Avez-vous une idée de votre première intervention?

Adrien Kisenga, PS, Bulle

1. Rien, je m'attendais à ce qu'il y ait beaucoup de propositions et de contre-propositions. Ce qui me gêne quand même, c'est l'élection d'un bureau provisoire définitif pour quelques mois seulement. Une perte de temps.

2. J'ai lu attentivement les documents que nous avons reçus pour cette première séance.

3. Tout dépendra du déroulement des événements.

Marc Genilloud, PRD, Villarboud

1. Beaucoup de formalisme et trop de temps perdu pour des élections qui n'étaient pas disputées. Je me réjouis de travailler en commission plutôt qu'en plénum.

2. En lisant les cahiers d'idées remarquablement rédigés par le Conseil d'Etat. Ils posent bien les problèmes et évoquent diverses solutions possibles.

3. Sans doute dans le domaine des structures territoriales, l'avenir des districts en particulier, un thème qui m'intéresse beaucoup.

Sophie Bugnon, Energie nouvelle, Riaz

1. Pas grand-chose, car l'ordre du jour a été bien respecté. J'ai trouvé réjouissant et intéressant de voir enfin les autres constituants.

2. Au sein du bureau provisoire, nous avons dû nous préparer à compter les élus et à savoir comment procéder lors des votes.

3. A la première occasion, je vais essayer d'évoquer le parlement des jeunes.

Auguste Dupasquier, PRD, La Tour-de-Trême

1. Je m'y attendais un peu mais j'ai été surpris par le formalisme et un certain laxisme. Les partis, qui se cherchent un peu, ont politisé les

débats. Vu le peu de décisions à prendre, ça a vraiment traîné en longueur.

2. Entre autres au moyen des cahiers d'idées que j'ai parcourus.

3. Aucune idée, mais j'ai deux chevaux de bataille: replacer la famille et la jeunesse au centre de la Constitution et de la société, et simplifier les rouages administratifs, trop lourds, lents et compliqués pour le citoyen.

Jacques Barras, UDC, Bouloz

1. J'ai trouvé un peu long, on avait soif... A part ça, c'est la première fois et il faut bien se constituer.

2. Un peu au sein du groupe et en me référant aux Constitutions de cantons voisins: il faut en tirer le meilleur, car d'autres ont fait ce travail avant nous.

3. Peut-être sur les régions, étant donné qu'on est en Veveyse à l'extrémité sud du territoire cantonal. En périphérie se posent des problèmes de communication.

Reynold Pauchard, PDC, Progens

1. On aurait pu imaginer que la séance se déroule plus rapidement. C'était un peu longuet sur la fin. Mais l'ordre du jour, bien préparé, a été respecté.

2. J'ai étudié les fameux cahiers d'idées et j'ai lu les actuelles Constitutions cantonale et fédérale.

3. Elle concernera la prise en compte des minorités politiques, confessionnelles, culturelles, et des sensibilités différentes d'un district à l'autre. Mon souci: comment concilier les décisions de la majorité et les aspirations, tout aussi légitimes, de groupes moins nombreux?

Nathalie Defferrard, Liste citoyenne, Chavannes-sous-Orsonnens

1. Je suis déçue par la motion PDC demandant que les élus soient disposés dans la salle par groupes politiques. On est malheureusement parti pour une politisation des débats.